

Lu le rapport du comité des créances recommandant d'accorder la *licence* aux gradués suivants :

James Pritchard, Joseph Eméry Lemaire St. Germain, Victor A. Vézina, Gélas Gagnon, L. F. McKenzie, Honorius Ricard, Pierre Paul Boulanger, Fortunat Narcisse Belleau, Frédéric Boulanger, Joseph Etienne Téléphore Dussault, Léon Joseph Napoléon Fiset, Jean Bergeron, Louis Arthur Lessard, Hormisdas Fréchette, Joseph David Roberge, Eugène Courteau, Arthur Asselin, J. W. Lavergne, J. B. E. Tessier dit Lavigne, J. W. Scane, A. A. Robertson, A. A. Nicholl, J. E. Blondin, Zénon Malo, Louis Trudeau, Raphaël Trudeau, Emile Fluhman, Wilfrid Gauthier, F. X. Fortunat Létourneau, Joseph Labrèche, Napoléon Lambert, Joseph Albert Lesage, J. A. Charette et J.-D. Vézina.

Tous ces messieurs sont assermentés et reçoivent la licence.

Lue une lettre du Dr Cyril Fulton, de Avonmore, Ontario, demandant la licence du Collège. Il a matriculé au Collège des Médecins, Ontario, en 1885, et a gradué au Queen's University, Kingston, en 1893-94.

Son application est refusée.

Les Docteurs Gunn, de Montréal, et Edward O'Connor, d'Ottawa, font application pour la licence du Collège.

Proposé par le docteur Bissonnette, secondé par le Dr Rinfret, et

*Résolu*, Que MM. O'Connor et Gunn soient admis à l'examen de pratique devant un comité des docteurs Roddick McConnell, Austin, Gibson, Lemieux et Gauthier.

Ces messieurs ont le bénéfice du doute, mais il est bien entendu que ce sont les derniers auxquels nous accordons tel privilège, même pour ceux ayant leur brevet avant 1892.

Le comité d'examen du docteur Thomas Nesbitt fait un rapport favorable à ce dernier, et il reçoit la licence.

Lue une lettre du docteur Parke, regrettant de ne pouvoir assister à cette assemblée. Dans cette lettre le docteur Parke attire l'attention du Bureau sur le fait que dans un établissement à Québec, on vend à des dames et autres personnes certains poisons tel que sulphonol, par once, et ce, sans ordre ou prescription, et que ces poisons sont ainsi vendus par une jeune fille de l'établissement.